

Bref historique

C'est en 1533 que les doctrines de Calvin sont répandues à Mâcon et favorablement accueillies. En 1561, l'Église réformée est fondée et on peut supposer qu'à cette époque, près de la moitié de la population adhéraient à la réforme.

Arrivent alors les guerres de religion au cours desquelles Mâcon passa successivement du pouvoir protestant au pouvoir catholique. Grâce à l'Édit de Nantes (1598) l'Église réformée reprend vie et s'installe à Charnay (vieux temple).

En 1685, date de la révocation de l'Édit de Nantes, et les persécutions qui s'en suivirent (abjuration ou galères), provoquent l'exil des protestants à l'étranger. L'Église réformée disparaît, et ce n'est qu'en 1833, qu'une nouvelle Église réformée est créée, et implantée dans un local de la rue Gambetta.

En 1967 est construit le temple actuel; et, jouxtant celui-ci, a été inaugurée en 2005, une salle paroissiale moderne. La paroisse compte environ 150 foyers.



Église Protestante Unie de France

Paroisse de Mâcon



**Temple : 32 rue Saint Antoine
71000 Mâcon
03 85 38 55 51**

www.erefm.org

CCP : 608 56L Dijon

Président du conseil presbytéral

Jean NIMMEGEERS

Voir contact sur le site epudm.org

L'Église Protestante Unie de France

En France, on dénombre entre 1 et 2 millions de personnes se déclarant proches du Protestantisme.

Depuis 1905 une grande partie des "Églises issues de la Réforme" se sont réunies au sein de la Fédération Protestante de France.

Dans notre pays, l'Église Réformée de France est la plus importante de ces Églises protestantes. Elle compte aujourd'hui 492 Associations Cultuelles, 880 lieux de culte, 368 pasteurs dont 305 en paroisses (28% de femmes), pour environ 110000 foyers connus (ce qui représente à peu près 350000 personnes).

L'Église Protestante Unie de France avec toutes les Églises chrétiennes

confesse la **Foi en un seul Dieu, Père, Fils et Esprit-Saint**, que résumait le Symbole des Apôtres et celui de Nicée-Constantinople; reconnaît Jésus-Christ comme son Seigneur et Sauveur, crucifié et ressuscité pour notre Salut; administre le Baptême et la Cène, les deux "Sacraments" institués par Jésus-Christ; met au centre de sa foi et de sa vie cette parole de l'Évangile de Jean (Jean 3, 16) "Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle". Et avec les autres Églises issues de la Réforme se reconnaît dans les 6 affirmations suivantes :

1. " La Grâce seule " (sola gracia).

L'homme n'a pas à mériter son Salut qui est donné par Dieu, par Grâce, sans condition. Cet Amour gratuit de Dieu rend l'homme apte, à son tour, à aimer ses semblables, gratuitement.

2. " La Foi seule " (sola fide).

Seule la Foi en Jésus-Christ sauve. Elle est la réponse de l'homme à l'Appel de Dieu, une rencontre personnelle, une relation de confiance.

3. " L'Écriture seule " (sola scriptura).

Seule la Bible a autorité en matière de Foi. Elle est "Parole de Dieu" à découvrir et à vivre au quotidien, avec l'aide de l'Esprit-Saint.

4. " A Dieu seul la Gloire ".

En dehors de Dieu, rien ni personne n'est sacré ou divin. D'où une vigilance à avoir envers toute idéologie prétendant à un caractère absolu.

5. " Le Sacerdoce universel ".

Chacun à une place identique au sein de l'Église "corps du Christ".

6. " Se réformer sans cesse ".

Les Églises sont des réalités humaines, faillibles, qui doivent régulièrement se reformer à la source de la "Foi évangélique".

L'Église Protestante Unie de Mâcon

La responsabilité de notre Église incombe à un conseil élu, le Conseil Presbytéral, qui lui-même délègue des pouvoirs, par élections successives, à des instances régionales et nationales.

Par leurs offrandes régulières (dons et legs) ce sont les fidèles qui assurent librement le fonctionnement matériel de l'Église réformée. L'État n'intervient pas. C'est gratuitement que nos Églises rendent témoignage à Jésus-Christ. Cependant, les activités des membres engagés et des pasteur(e)s nécessaires pour rendre ce témoignage, génèrent des frais : temples, salles, frais de déplacements, logements des pasteur(e)s, salaires...

L'Église Protestanté Unie de Mâcon

√ Cultes (ouverts à tous) : les 2èmes et 4èmes dimanches de chaque mois, à 10 H 30

√ Actes pastoraux :

Pour les enterrements, contacter le pasteur
Pour les baptêmes et les mariages, prendre contact au moins trois mois à l'avance

√ Formation religieuse pour les enfants (7 - 10 ans) et les adolescents (11 - 15 ans)

√ Des rencontres de réflexion concernant le message biblique et des questions de société

Également :

√ Des visites

√ Des relations œcuméniques

√ Une entraide protestante

√ Un groupe créations (couture, etc...)

√ Une lettre d'information

√ Groupe ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture)

√ Une troupe Éclaireurs et Éclaireuses
Unionistes de France

√ Des concerts

√ Un site internet : www.erefm.org



“Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi” Étant donc justifié par la foi, nous avons la paix avec Dieu, par notre Seigneur Jésus-Christ”

Romains 3 v. 28 et 5 v. 1